

De : b.belaud@laposte.net <b.belaud@laposte.net>

Envoyé : mardi 21 novembre 2023 09:05

À : REVISION PLU <revisionplu@venansault.com>

Cc : boirerosemarie <boirerosemarie@gmail.com>; mauricebiron <mauricebiron@ardoiz.fr>; francois.biron <francois.biron@orange.fr>; nicolasbiron <nicolasbiron@orange.fr>

Objet : A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur, à propos de l'extension de la zone industrielle de La France .

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de b.belaud@laposte.net. [Découvrez pourquoi cela est important](#)

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Suite à la visite que Mesdames Boire Marcienne et Boire Rose-Marie, ainsi que Messieurs Biron Maurice, Biron François, Boire Patrice, Biron Nicolas et moi-même, vous avons rendue le 18 novembre 2023, en Mairie de Venansault, j'ai noté ce matin, 21 Novembre 2023, à 9h00, que les dires que nous avons mentionnés ont bien été publiés dès hier sur le site de la Mairie.

<https://www.venansault.com/medias/2023/11/plu.pdf>

Toutefois, le mail que je vous ai envoyé le 13 novembre, et qui servait de base à nos discussions, ne figure pas dans les mails reçus pour l'enquête publique en date du 18 novembre 2023, contrairement à ceux qui ont été publiés pour la réunion du 30/10/2023. http://www.venansault.com/medias/2023/10/Mails-recus-enquete-publique-PLU_30102023.pdf

Pourriez-vous s'il vous plaît demander à ce que ce mail figure dans la rubrique qui devrait y être dédiée, ou éventuellement nous expliquer la raison pour laquelle il n'y est pas?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-enquêteur, l'expression de mes cordiales salutations,

Bernard Belaud

De : Arnaud OLIVE <arnaud.olive@wanadoo.fr>

Envoyé : lundi 20 novembre 2023 22:18

À : REVISION PLU <revisionplu@venansault.com>

Objet : révision PLU

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de arnaud.olive@wanadoo.fr. [Découvrez pourquoi cela est important](#)

Monsieur,

J'ai fait l'acquisition le 13 janvier 2004 d'un ensemble immobilier au lieu-dit La Bredivière sur la commune de Venansault composé de bâtiments à usage d'habitation et dépendances avec terrain attenant le tout cadastré section XB numéros 21, 25, 27, 28 et 30.

Courant 2016, dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un gîte dans notre grange, nous avons pris rendez-vous à la mairie de Venansault. Nous avons alors eu la surprise d'apprendre que suite à une révision du PLU depuis notre acquisition, ce projet n'était plus envisageable.

Début 2022 nous avons été reçu par Monsieur Laurent Favreau, maire de Venansault. Il nous a confirmé être lui-même surpris que nous n'ayons pas été avertis de cette révision et nous a assuré de faire le nécessaire lors de la prochaine révision du PLU pour qu'un tel projet soit de nouveau envisageable.

Comme convenu suite à mon passage à la mairie de Venansault ce jour, permettez-moi de vous confirmer par écrit ma demande.

Je vous remercie d'avance pour l'attention que vous porterez à ce courrier et reste à votre disposition pour vous fournir tout renseignement nécessaire.

Très cordialement.

Arnaud OLIVE - La Bredivière- 85190 Venansault (06 67 10 46 51)

De : remaud.franck@free.fr <remaud.franck@free.fr>

Envoyé : lundi 20 novembre 2023 17:09

À : REVISION PLU <revisionplu@venansault.com>

Cc : Accueil Mairie De Venansault <accueil@venansault.com>

Objet : demande de modification parcelle REMAUD Franck Y42

Some people who received this message don't often get email from remaud.franck@free.fr. [Learn why this is important](#)

A l'attention de Messieurs l'expert Mathieu et de Mr le Maire,

Bonjour,

Je me permets de revenir vers vous pour vous formuler une demande de modification de ma parcelle actuelle de mon domicile 127 rue du stade 85190 en vue d'urbaniser une surface approximative de 3000 M2 pour la raison suivante.

Le lotissement qui jouxte ma propriété en était ma propriété avant que j'en fasse la cession à la commune de Venansault . J 'avais confié cet ouvrage pour la réalisation de ce dernier à Mr le géomètre GARCIA des sables.

En fin d'instruction globale d'instruction, une erreur d'appréciation de surface a été décelé mais les délais administratifs de l'ensemble des intervenants ne paraissaient pas jouables pour une modification du dossier global.

C'est à titre, que je vous demande de bien vouloir modifier le PLU pour que je puisse intégrer cette surface selon le schéma joint,

Il existe une sortie sur la route du stade A, un passage existant d'accès B , un bois existant D, et ma demande concerne la zone C.

je vous demande de bien vouloir considérer la cohérence de ma demande au regard de la configuration actuelle de cet espace

Vous en remerciant par avance, veuillez agréer, Messieurs Le Maire et Mr le Géomètre, mes salutations distinguées.

Franck REMAUD



A = Sortie existante
 B = Passage d'accès existant
 C = Demande d'urbanisation
 D = Bois existant
 E = Propriété REMAUD

